

RAPPORT DE JURY
CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE FRANÇAIS LANGUE SECONDE
SESSION 2021

1. Composition du jury

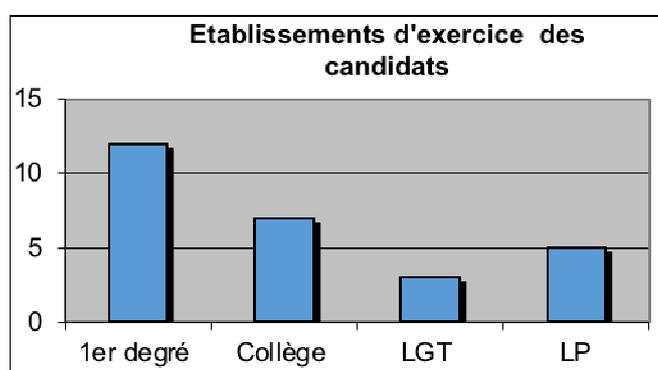
Mme Sylvie Baudequin, IA IPR d'Espagnol, responsable du CASNAV
M. François Barrié, IEN EG Lettres-Histoire
Mme Rachida Hanaf, professeur des écoles, UPE2A
M. Olivier Hayoun, professeur des écoles, UPE2A
Mme Laurence Marquèze-Pouey, professeur Lycée Professionnel Lettres-Espagnol, formatrice CASNAV
Mme Cécile Prévost, professeur de Lettres, coordonnatrice académique du CASNAV

2. Résultats

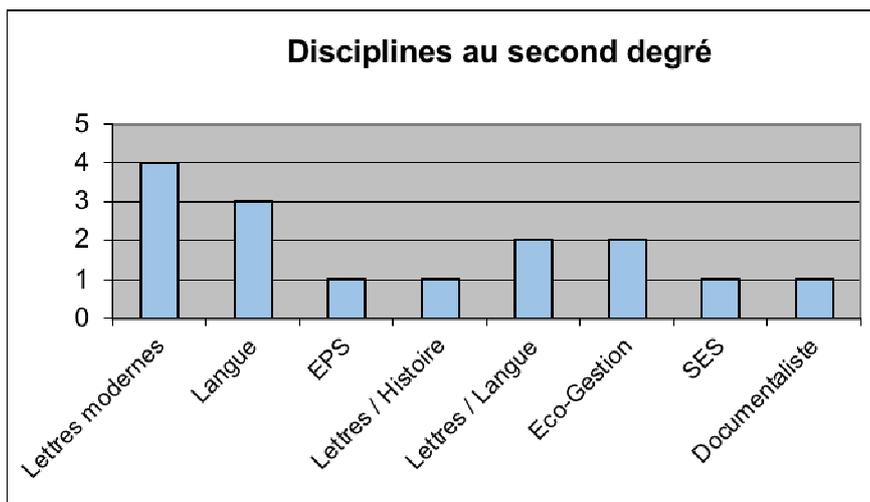
28 candidats étaient inscrits à cette session et 27 se sont présentés.
20 candidats ont été reçus.
La moyenne est de 12,5/20 avec des notes réparties entre 7 et 20, (à titre de comparaison, la session de 2020 présentait une moyenne de 11,05 les notes étant réparties entre 4 et 18).
Pourcentage de réussite : 74% (vs 55,28% en 2020)

3. Profils des candidats

Départements d'origine des candidats : Dordogne : 3, Gironde : 15, Landes : 2, Lot-et-Garonne : 2, Pyrénées Atlantiques : 4 et une candidate enseignant en Malaisie.
Deux candidats ont passé l'examen en visio-conférence.



13 des 27 candidats exercent des fonctions en lien direct (poste de coordonnateur) ou indirect (intervenant) avec une UPE2A.



4. Bilan des prestations

Certains candidats se sont activement et efficacement préparés à la certification et il convient de souligner l'excellente qualité de certaines prestations.

D'autres n'ont pas mesuré les exigences de cet examen ; les remarques qui vont suivre sont destinées à leur donner des pistes d'amélioration dans la perspective de candidater à nouveau. La lecture des rapports des sessions précédentes pourra éclairer également la préparation. Nous vous conseillons vivement de consulter la rubrique dédiée sur le site du CASNAV de l'académie de Bordeaux.

<https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/casnav/la-certification-fls/>

4.1 Concernant le rapport d'activité

Rappelons que le rapport d'activité, déposé lors de l'inscription, n'est pas soumis à évaluation. Il permet au jury d'avoir une première connaissance du candidat et sert de support à l'oral. Le candidat peut par exemple y évoquer une séance ou une séquence qu'il développera à l'oral. En outre, le jury peut y relever des points qu'il interrogera à l'oral.

Pour autant, ce rapport écrit doit embrasser les exigences d'un écrit professionnel de qualité : syntaxe, orthographe doivent être irréprochables. L'organisation des propos y reflète déjà l'organisation de la pensée. Le rapport écrit doit donc être structuré et aéré pour en faciliter la lecture.

Deux défauts majeurs, quant à la présentation, ont été repérés cette année : l'absence de page de garde a rendu certains rapports anonymes à la lecture. Faire une page de garde comportant noms et prénoms, lieu d'exercice du candidat et certification sollicitée n'est pas une option. De plus, l'absence de pagination a pu générer des confusions.

Utiliser les polices de caractère attendues dans les écrits professionnels : l'originalité peut entraver la lecture.

Rappelons que ce rapport d'activité doit contenir 5 pages, sans les annexes et sans la page de garde.

Quant au contenu, certains rapports demeurent trop descriptifs et structurels sans s'attacher suffisamment à une analyse fine de pratiques professionnelles qui aurait pu

permettre, lors de l'oral, d'y réfléchir plus en profondeur. Cet attendu sera précisé ci-dessous dans la partie « entretien ».

4.2 Concernant l'épreuve orale

Elle dure 30 minutes et se constitue d'un exposé de dix minutes suivi d'un entretien d'une vingtaine de minutes. Seule cette partie est évaluée par le jury et donne lieu à une note et une appréciation.

4.2.1 L'exposé

Sur la forme

Il n'est pas la redite du rapport d'activité écrit. Il développe une partie de l'exposé écrit, l'illustre. Le candidat peut présenter des supports pédagogiques ou des objets finis de projets pédagogiques.

Cet exposé est problématisé, structuré et argumenté. Le discours est fluide, la langue maîtrisée. Le ton est posé mais dynamique.

Le candidat s'est entraîné à cet exercice afin de gérer le débit et le dynamisme de son discours ainsi que la gestion de son temps. Il sera interrompu à l'issue du temps imparti.

Cependant, il peut arriver qu'un exposé initial pauvre et peu structuré puisse être compensé par une certaine réactivité et pertinence lors de l'entretien : le candidat ne doit donc pas se démobiliser s'il n'est pas satisfait du début de sa prestation.

Sur le fond

La présentation ne peut reposer uniquement sur l'expérience personnelle et doit se garder du danger de l'exposé biographique. Au-delà de l'anecdotique, elle doit être nourrie de connaissances théoriques assimilées concernant la didactique du FLS, la connaissance du public et des textes réglementaires, la valorisation de la culture d'origine, le plurilinguisme et l'intercompréhension des langues, la question de l'inclusion, ses enjeux et ses modalités, la question de l'évaluation.

L'exposé n'est pas un cours sur des notions que le jury connaît déjà mais bien un partage d'expériences pédagogiques menées auprès d'élèves allophones en contexte scolaire. Même s'il n'enseigne pas encore à des élèves allophones, le candidat valorisé est celui qui fait état d'entretiens, d'observations, de tentatives pédagogiques exposées avec honnêteté et distance critique.

Si le candidat ne se destine pas à enseigner en dispositif mais a l'objectif de devenir une personne ressource dans son établissement, ses connaissances doivent être assez solides pour conseiller ses collègues : proposer un étayage méthodologique et des apports théoriques, aider à construire les compétences linguistiques et disciplinaires des EANA, savoir impulser et rendre effectif un travail d'équipe en expliquant les outils de communication.

Si le candidat a une expérience en UPE2A, il doit pouvoir montrer qu'il s'appuie sur des outils et des démarches maîtrisées, réfléchir à la gestion de l'hétérogénéité et à l'articulation entre le dispositif et la classe d'inclusion. Est valorisée la présentation de pratiques de classe et de choix pédagogiques judicieux qui partent de l'analyse des besoins des élèves. En outre, le candidat doit montrer qu'il sait développer des relations de qualité avec les familles, les équipes et les partenaires associatifs ou culturels.

En résumé, il doit faire preuve d'une réflexion didactique sur l'acquisition des compétences linguistiques autant en dispositif qu'en inclusion.

4.3 L'entretien

Le jury interroge le candidat à la fois sur l'exposé qu'il vient d'entendre et sur le rapport d'activité afin de se faire préciser des points restés obscurs ou à développer.

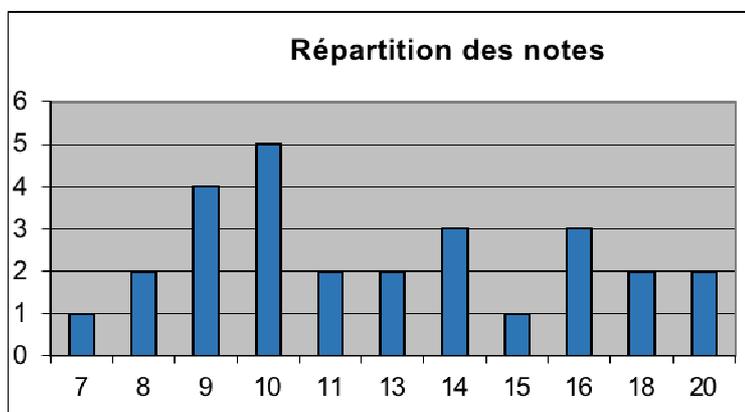
Il questionne les connaissances didactiques, s'enquiert des lectures théoriques du candidat, vérifie sa maîtrise du cadre institutionnel de l'accueil des élèves allophones dans le système scolaire français.

Il s'assure que le candidat est en capacité de devenir enseignant en UPE2A ou personne ressource en EPLE chargé de la prise en charge de ce public à besoins éducatifs particuliers.

L'exposé, comme l'entretien se préparent avec soin. Le candidat doit s'entraîner, se minuter, adapter sa posture, son ton et son débit de parole. Il peut s'appuyer sur quelques notes ou aide-mémoire sans pour autant en effectuer une lecture exhaustive qui nuirait à la dynamique de l'oral. Il doit faire preuve de conviction.

5. Conclusion

Un grand nombre de candidats a réussi l'examen de la certification complémentaire français langue seconde.



L'analyse de la répartition des résultats chiffrés montre cependant de nombreuses notes autour de la moyenne.

En effet, le jury a déploré chez beaucoup de candidats des apports théoriques insuffisants, des notions confuses, des généralités sur la connaissance du public. Pour certains d'entre eux, l'exposé est resté trop dépendant du contexte de leur fonction sur le terrain. Une vision plus large, décontextualisée, aurait été souhaitable.

Le jury a apprécié, en revanche, chez d'autres, l'art d'articuler théorie et pratique, de mettre en œuvre judicieusement des outils, de s'appuyer sur un socle théorique solide tout en ayant une vision globale du rôle d'enseignant d'UPE2A ou de personne-ressource.

Les candidats reçus sont ceux qui se sont préparés tout au long de l'année avec sérieux, ont tiré parti de leurs lectures et de leurs rencontres, ont su mettre à profit la préparation proposée par le CASNAV et su se positionner avec recul par rapport à leur propre expérience. Que ceux qui n'ont pas obtenu la certification complémentaire français langue seconde à cette session ne se découragent pas et se présentent à nouveau, forts des conseils lus et entendus.